



EXTRAIT DE PÉTITION (Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 7 832 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE les étudiants, dans les programmes universitaires de premier cycle en éducation, doivent effectuer plusieurs stages obligatoires en milieu de travail pour obtenir leur diplôme;

CONSIDÉRANT QU'à l'heure actuelle, ces stages ne sont ni compensés, ni rémunérés;

CONSIDÉRANT QUE dans une enquête réalisée par Saine Marketing en 2007, les étudiants en éducation affirmaient consacrer 60,3 h de leur temps par semaine à leur stage;

CONSIDÉRANT QUE, d'après cette même enquête, les étudiants s'endettent de 2000 \$ supplémentaires pendant leur stage, puisque la majorité d'entre eux ne peut maintenir un second emploi à temps partiel;

CONSIDÉRANT QUE, au vu des résultats de l'enquête, la situation financière des étudiants est de plus en plus précaire lors de la réalisation de leur stage;

CONSIDÉRANT QUE la majorité des étudiants n'ont pas accès au programme de prêts et bourses du gouvernement, certaines universités ne reconnaissant même pas le stage comme une charge à temps plein;

CONSIDÉRANT QU'un stage ne devrait pas être une épreuve ou un problème financier pour un étudiant, mais bien une partie de sa formation sur le terrain;

CONSIDÉRANT l'importance de la profession d'enseignant dans la société au Québec et l'importance de former la relève des enseignants;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec de prendre les mesures nécessaires afin d'octroyer une compensation financière à tous les étudiants des programmes d'éducation en situation de stage obligatoire.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.


Jean-François Robérge
Député de Chambly


Date de signature de l'extrait